



ENVIRONNEMENT

AGENCE VAR

90 Boulevard de la Libération
83490 LE MUY
Tel : 0972552299
Fax :

COORDONNÉES DESTINATAIRE

VAR AMÉNAGEMENT DÉVELOPPEMENT
avenue Entrecasteaux,
83000 TOULON

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



RÉFÉRENCE

Référence : 002EX302481

A communiquer pour toute correspondance

Réalisé le : 05/05/2026

Référence mandataire : Cité des
Douanes des Salins d'Hyères

DÉSIGNATION DU BIEN

Cité des Douanes des Salins

d'Hyères

32 Rue de la Rascasse

83400 Hyères

PROPRIÉTAIRE

VAR AMÉNAGEMENT
DÉVELOPPEMENT
avenue Entrecasteaux,
83000 TOULON

Diagnostics



AC Environnement - 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES - Fax : 04 77 44 92 48
SIRET : 44135591400298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com

Note de synthèse



AMIANTE : Dossier amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Absence



Diagnostic Plomb avant Travaux

Revêtements et/ou matériaux contenant du plomb



ENVIRONNEMENT

AGENCE VAR

90 Boulevard de la Libération
83490 LE MUY
Tel : 0972552299
Fax :

COORDONNÉES DESTINATAIRE

VAR AMÉNAGEMENT DÉVELOPPEMENT
avenue Entrecasteaux,
83000 TOULON

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



RÉFÉRENCE

Référence : 002EX302481

A communiquer pour toute correspondance

Réalisé le : 05/05/2026

Référence mandataire : Cité des
Douanes des Salins d'Hyères

DÉSIGNATION DU BIEN

Cité des Douanes des Salins

d'Hyères

32 Rue de la Rascasse
83400 Hyères

PROPRIÉTAIRE

VAR AMÉNAGEMENT
DÉVELOPPEMENT
avenue Entrecasteaux,
83000 TOULON

Diagnostics



AC Environnement - 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES - Fax : 04 77 44 92 48
SIRET : 44135591400298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com

Note de synthèse



AMIANTE : Dossier amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Absence



Diagnostic Plomb avant Travaux

Revêtements et/ou matériaux contenant du plomb

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Selon le Décret 2017-899 du 9 mai 2017, pris en application de l'article L.4412-2 du Code du travail. Méthodologie d'intervention et contenu du rapport selon l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis, modifié par l'arrêté du 23 janvier 2020, selon l'arrêté du 14 Décembre 2021 et selon la norme NF X 46-020 d'août 2017 (2ème tirage) "Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis – Mission et méthodologie."

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse : 32 Rue de la Rascasse 83400 Hyères

Référence client : Cité des Douanes des Salins d'Hyères

Désignation : Cité des Douanes des Salins d'Hyères

Date de construction : Avant 1997

A-3 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Nom : MEDJKOUNE SEBASTIEN

Accompagnateur : Divers intervenant (0800400100)

Date de repérage : 05/05/2026

Numéro attestation : 2462

Délivré le : 27/02/2024

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCP – 25 Avenue Léonard de Vinci – 33600 PESSAC



A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
VAR AMÉNAGEMENT DÉVELOPPEMENT
avenue Entrecasteaux,
83000 TOULON

Donneur d'ordre :
VAR AMÉNAGEMENT DÉVELOPPEMENT
avenue Entrecasteaux,
83000 TOULON

A-4 SOCIÉTÉ

Société & Siret : AC Environnement (N° 44135591400298)

Date du rapport : 12/05/2026

Assurance : HDI Global SE 76208471-30015

A Riorges, le 12/05/2026

PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LE CADRE DE LA MISSION Non

PRÉSENCE DE LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX NON VISITÉS ET OU Non

DE COMPOSANTS OU PARTIES DE COMPOSANTS NON INSPECTÉS

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs

- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propriétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Opérateur de repérage
- A-4 - Société

B - Sommaire

C - Locaux ou parties de locaux et composants ou parties de composant

- C-1 - Locaux visités
- C-2 - Locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

D- Etude préalable

- D-1 - Descriptif des travaux envisagés
- D-2 - Périmètre du bâtiment concerné
- D-3 - Objectif de la mission
- D-4 - Document(s) mis à disposition
- D-5 - Périmètre et programme de repérage de l'opérateur
- D-6 - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements
- D-7 - Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020
- D-8 - Conditions existantes au moment du prélèvement

E - Conditions de repérage

- E-1 - Modalités de repérage
- E-2 - Moyens d'investigation
- E-3 - Obligations de communication du rapport de repérage

F - Conclusions

- F-1 - Conclusion(s) du présent rapport de repérage
- F-2 - Réserves / Commentaires

G - Grille de résultats du repérage

Annexes

- Annexe : Plans
- Annexe : Reportage photographique
- Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation
- Annexe : Prélèvements et analyses

C - LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT

C-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)

Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Vol 2 (Façade 2)

Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 - Vol 3 (Façade 3)

Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 - Vol 4 (Façade 4)

C-2 LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

Localisation / Désignation	Justification	Investigation complémentaire restant à réaliser
Sans objet	Sans objet	Sans objet

D - ÉTUDE PRÉALABLE

D-1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

remplacement des volets et moustiquaires extérieurs

D-2 PÉRIMÈTRE DU BATIMENT CONCERNÉ DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Concerne le bâtiment cité en tête de rapport

D-3 OBJECTIF DE LA MISSION

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux sont programmés.

D-4 DOCUMENTS MIS A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun

D-5 PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE DÉFINI PAR L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Sur la base de la liste en annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019, ainsi que sur la base des informations transmises par le donneur d'ordre et après étude du périmètre et du programme de travaux envisagé, nous avons inspecté tous les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante affectés par les travaux pour les ouvrages ou composants de la construction

Ouvrage ou composant de la construction inspecté	Plan de l'immeuble	Locaux	Localisation
Façades	Cité des Douanes des Salins d'Hyères	Vol 1 (Façade 1)	
Façades	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades	Vol 2 (Façade 2)	
Façades	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1	Vol 3 (Façade 3)	
Façades	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2	Vol 4 (Façade 4)	

D-6 MOTIF(S) AYANT PU CONDUIRE A RÉDUIRE OU AUGMENTER LE NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS TEL QU'INDIQUÉ EN ANNEXE A DE LA NORME NF 46-020 POUR CHACUN DES MATÉRIEUX ET PRODUITS REPÉRÉS

Aucun.

D-7 ADJONCTION(S) OU EXCLUSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF 46-020

Aucune

D-8 CONDITIONS EXISTANTES AU MOMENT DU PRÉLÈVEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

Aucune

E - CONDITIONS DE REPÉRAGE

E-1 MODALITÉS DE REPÉRAGE

Dans un premier temps, dans le périmètre des travaux, et selon le programme de repérage découlant du programme des travaux envisagés, l'opérateur de repérage recherche la présence de Matériaux et Produits Susceptibles de Contenir de l'Amiante (MPSCA) faisant indissociablement corps avec le bâti et qui seront sollicités directement ou indirectement par les travaux. Ces MPSCA correspondent entre autre aux parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder de la « Liste non exhaustive des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante à repérer » de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis. Toutefois, cette liste n'étant pas exhaustive, s'il a connaissance d'autres MPSCA, il les repère également.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

L'ensemble du périmètre du bâtiment concerné par les travaux doit être visité et inspecté. En cas de défaut d'accessibilité du fait du donneur d'ordre et alors que l'opérateur lui a au préalable demandé les moyens d'accès adaptés (démontage spécifique, ouverture de gaine ou de volume vide sans accès prévu, fourniture de nacelle, etc.), l'opérateur rédigera un pré-rapport.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage rédige un rapport dans lequel il émet les réserves correspondantes et préconise les investigations approfondies complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Il examine de façon exhaustive tous les locaux et parties de locaux situés dans le périmètre des travaux. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse. Les sondages itératifs et comparatifs permettent de déterminer les limites et l'étendue des zones présentant des similitudes d'ouvrage.

Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence ou de l'absence d'amiante. En cas de doute et selon les prescriptions réglementaires et normatives il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la norme NF X46-020 d'août 2017 (2ème tirage), les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées couches par couches par un organisme accrédité par le COFRAC.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

E-2 MOYENS D'INVESTIGATION

Pour la réalisation de notre repérage, nos moyens d'investigations mis en œuvre garantissent la réalisation d'investigations approfondies destructives et non destructives, telles que :

- Dépose de certains blocs prises pour examiner la composition interne des cloisons.
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons.
- Détermination des sondages destructifs ou les démontages particuliers nécessaires pour permettre d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en œuvre.
- Classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques.
- Prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les marquages des matériaux ou les documents consultés par l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.

E-3 OBLIGATIONS DE COMMUNICATION DU RAPPORT DE REPERAGE

Le présent rapport est à communiquer à toute personne physique ou morale amenée à concevoir, organiser ou exécuter des travaux dans l'immeuble bâti.

Il est rappelé en outre les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 16/07/2019 :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage. En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. »

F - CONCLUSIONS

F-1 CONCLUSIONS(S) DU PRÉSENT RAPPORT DE REPÉRAGE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

F-2 RÉSERVES / COMMENTAIRES

Aucune

G - SOMMAIRE DES GRILLES DE RÉSULTAT DE REPÉRAGE

1 - Façades

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Cité des Douanes des Salins d'Hyères	Vol 1 (Façade 1)	Murs	Enduits projetés	P1	Réalisation d'un prélèvement		002EX 30248 1 n°1 - 1	P1	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cité des Douanes des Salins d'Hyères	Vol 1 (Façade 1)	Appui de fenêtre	Enduit ciment	P2	Réalisation d'un prélèvement		002EX 30248 1 n°2 - 1	P2	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cité des Douanes des Salins d'Hyères	Vol 1 (Façade 1)	Appui de fenêtre	Enduit ciment	P2	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P2		002EX 30248 1 n°2 - 1	P2	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cité des Douanes des Salins d'Hyères	Vol 1 (Façade 1)	Murs	Embrassade	P3	Réalisation d'un prélèvement		002EX 30248 1 n°3 - 1	P3	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cité des Douanes des Salins d'Hyères	Vol 1 (Façade 1)	Murs	Embrassade	P3	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3		002EX 30248 1 n°3 - 1	P3	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades	Vol 2 (Façade 2)	Murs	Enduits projetés	P4	Réalisation d'un prélèvement		002EX 30248 1 n°4 - 1	P4	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse



GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades	Vol 2 (Façade 2)	Appui de fenêtre	Enduit ciment	P5	Réalisation d'un prélèvement		002EX 30248 1 n°5 - 1	P5	Peinture / Mortier - Effritable / Dur - Beige Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades	Vol 2 (Façade 2)	Appui de fenêtre	Enduit ciment	P5	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P5		002EX 30248 1 n°5 - 1	P5	Peinture / Mortier - Effritable / Dur - Beige Marron / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades	Vol 2 (Façade 2)	Murs	Embrasure	P6	Réalisation d'un prélèvement		002EX 30248 1 n°6 - 1	P6	Ciment - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades	Vol 2 (Façade 2)	Murs	Embrasure	S1	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6		002EX 30248 1 n°6 - 1	P6	Ciment - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1	Vol 3 (Façade 3)	Murs	Enduits projetés	P7	Réalisation d'un prélèvement		002EX 30248 1 n°7 - 1	P7	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

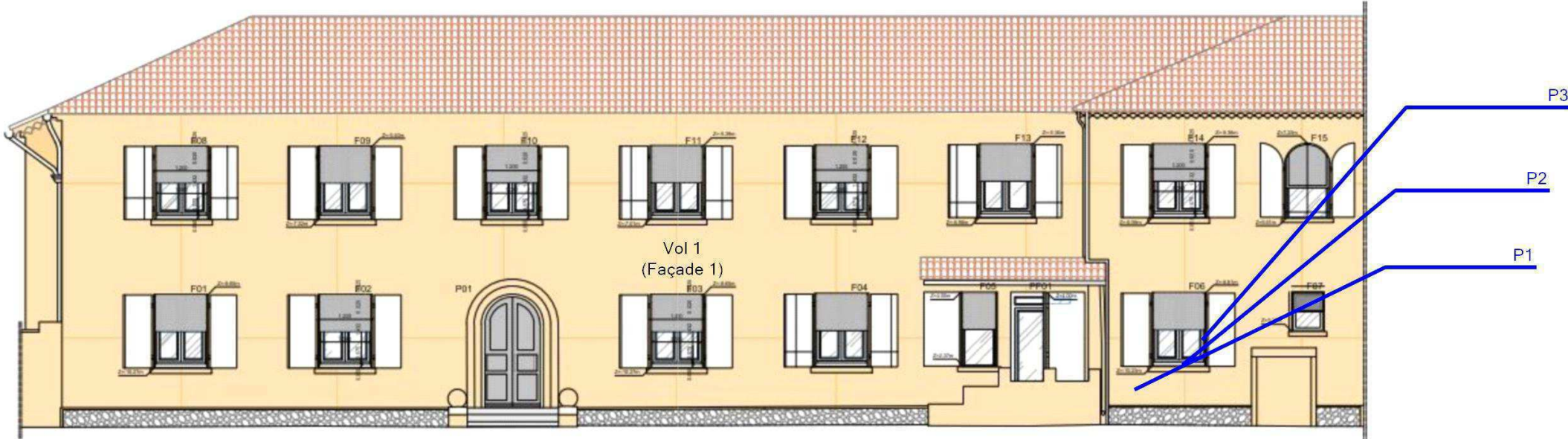
Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1	Vol 3 (Façade 3)	Appui de fenêtre	Enduit ciment	P8	Réalisation d'un prélèvement		002EX 30248 1 n°8 - 1	P8	Mortier - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1	Vol 3 (Façade 3)	Appui de fenêtre	Enduit ciment	P8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8		002EX 30248 1 n°8 - 1	P8	Mortier - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1	Vol 3 (Façade 3)	Murs	Embrasure	P9	Réalisation d'un prélèvement		002EX 30248 1 n°9 - 1	P9	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1	Vol 3 (Façade 3)	Murs	Embrasure	P9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		002EX 30248 1 n°9 - 1	P9	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2	Vol 4 (Façade 4)	Murs	Enduits projetés	P10	Réalisation d'un prélèvement		002EX 30248 1 n°10 - 1	P10	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Beige / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2	Vol 4 (Façade 4)	Appui de fenêtre	Enduit ciment	P11	Réalisation d'un prélèvement		002EX 30248 1 n°11 - 1	P11	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2	Vol 4 (Façade 4)	Appui de fenêtre	Enduit ciment	P11	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P11		002EX 30248 1 n°11 - 1	P11	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2	Vol 4 (Façade 4)	Murs	Embrasure	P12	Réalisation d'un prélèvement		002EX 30248 1 n°12 - 1	P12	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2	Vol 4 (Façade 4)	Murs	Embrasure	P12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P12		002EX 30248 1 n°12 - 1	P12	Ciment - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

ANNEXE : PLANS DE REPÉRAGE DES MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Cité des Douanes des Salins d'Hyères	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Plan de repérage - Actions menées
	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Plan de repérage - Actions menées
	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 - Plan de repérage - Actions menées
	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 - Plan de repérage - Actions menées

CITÉ DES DOUANES DES SALINS D'HYÈRES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002EX302481
				Légende
				P Localisation dun prélèvement négatif
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	32 Rue de la Rascasse 83400 Hyères	Cité des Douanes des Salins d'Hyères	05/05/2026	MEDJKOUNE SEBASTIEN

Architectural elevation drawing of the front facade (Façade 2) of a two-story building. The drawing shows various windows and doors with labels like F43, F42, F41, F40, F37, F36, F35, F32, F31, F30, F29, F28, F27, F26, F25, F24, F23, F22, F21, F20, F19, F18, F17, F16, F15, F14, F13, F12, F11, F10, F9, F8, F7, F6, F5, F4, F3, F2, F1. It also includes labels for 'Vol 2 (Façade 2)' and 'P4', 'P5', 'P6'.

S1 (PG

P6

P5

P4

Localisation d'un prélèvement négatif



P8

P9

P7



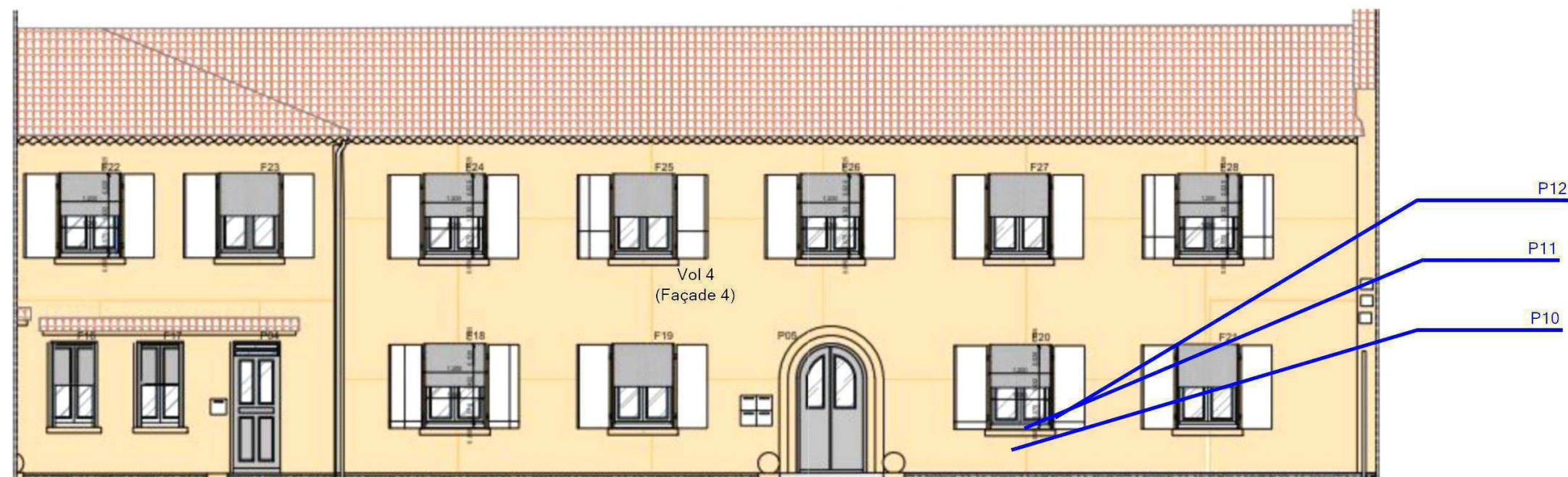
32 Rue de la Rascasse
83400 Hyères

Cité des Douanes des Salins d'Hyères

05/05/2026

	MEDJKOUNE SEBASTIEN
--	---------------------

Localisation d'un prélèvement négatif



P12

P11

P10

ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002EX302481 n°1 - 1 (P1)	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)	Prélèvement négatif
002EX302481 n°2 - 1 (P2)	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)	Prélèvement négatif
002EX302481 n°3 - 1 (P3)	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)	Prélèvement négatif
002EX302481 n°4 - 1 (P4)	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Vol 2 (Façade 2)	Prélèvement négatif
002EX302481 n°5 - 1 (P5)	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Vol 2 (Façade 2)	Prélèvement négatif
002EX302481 n°6 - 1 (P6)	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Vol 2 (Façade 2)	Prélèvement négatif
002EX302481 n°7 - 1 (P7)	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 - Vol 3 (Façade 3)	Prélèvement négatif
002EX302481 n°8 - 1 (P8)	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 - Vol 3 (Façade 3)	Prélèvement négatif
002EX302481 n°9 - 1 (P9)	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 - Vol 3 (Façade 3)	Prélèvement négatif
002EX302481 n°10 - 1 (P10)	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 - Vol 4 (Façade 4)	Prélèvement négatif
002EX302481 n°11 - 1 (P11)	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 - Vol 4 (Façade 4)	Prélèvement négatif
002EX302481 n°12 - 1 (P12)	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 - Vol 4 (Façade 4)	Prélèvement négatif



002EX302481 n°1 - 1 (P1) - Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)



002EX302481 n°2 - 1 (P2) - Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)



002EX302481 n°3 - 1 (P3) - Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)

002EX302481 n°4 - 1 (P4) - Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Vol 2 (Façade 2)



002EX302481 n°5 - 1 (P5) - Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Vol 2 (Façade 2)

002EX302481 n°6 - 1 (P6) - Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Vol 2 (Façade 2)



002EX302481 n°7 - 1 (P7) - Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 - Vol 3 (Façade 3)



002EX302481 n°8 - 1 (P8) - Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 - Vol 3 (Façade 3)



002EX302481 n°9 - 1 (P9) - Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 - Vol 3 (Façade 3)



002EX302481 n°10 - 1 (P10) - Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 - Vol 4 (Façade 4)



002EX302481 n°11 - 1 (P11) - Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 - Vol 4 (Façade 4)



002EX302481 n°12 - 1 (P12) - Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 - Vol 4 (Façade 4)

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif Amiante

Ref action	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Façades	Murs	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Beige / Gris	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)	
P2	Façades	Appui de fenêtre	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Beige / Gris	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)	
P3	Façades	Murs	Peinture / Ciment - Effritable / Dur - Beige / Gris	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)	
P4	Façades	Murs	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Beige / Gris	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Vol 2 (Façade 2)	
P5	Façades	Appui de fenêtre	Peinture / Mortier - Effritable / Dur - Beige Marron / Gris	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Vol 2 (Façade 2)	
P6	Façades	Murs	Ciment - Effritable - Gris	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Vol 2 (Façade 2)	
P7	Façades	Murs	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Beige / Gris	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 - Vol 3 (Façade 3)	
P8	Façades	Appui de fenêtre	Mortier - Dur - Gris	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 - Vol 3 (Façade 3)	
P9	Façades	Murs	Ciment - Dur - Gris	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 - Vol 3 (Façade 3)	
P10	Façades	Murs	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Beige / Gris	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 - Vol 4 (Façade 4)	
P11	Façades	Appui de fenêtre	Ciment - Dur - Gris	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 - Vol 4 (Façade 4)	
P12	Façades	Murs	Ciment - Dur - Gris	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 - Vol 4 (Façade 4)	



ITGA ANALYTICS RIORGES
64, rue Clément Ader
42153 Riorges
Contact-Analytics@itga.fr



Accréditation n° 1-7325
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

CHANTIER	COORDONNÉES DESTINATAIRE
Référence C022026346265	AC Environnement
Adresse Commande : 002EX302481 Affaire : Cité des Douanes des Salins d'Hyères 32 Rue de la Rascasse 83400 Hyères	64, rue Clément Ader 42153 RIORGES

Riorges, le 12/05/2026

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026346265
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Laboratoire d'analyse	ITGA Analytics Riorges
Normes et techniques analytiques	HSG 248 §2 ou NF ISO 22262-1(parties utiles): Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse dans 95% des cas (*) Parties utiles de la norme NF X 43-050 :Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET)
Texte réglementaire	Arrêté du 1er octobre 2019 (modifié): Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses
Méthodes internes	Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1
Préparation des échantillons	Prise d'essai représentative de l'échantillon - Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique - Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Référence échantillon : 002EX302481_001

Référence labo	42PM02835450	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	05/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	SEBASTIEN MEDJKOUNE	Date d'analyse	12/05/2026
Type de prélèvement	Façades - Murs - Enduits projetés		
Zone de prélèvement	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Ciment Enduit Dur Gris		

Description			MOLP	MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante	
1	1	Peinture Effritable Beige	-	-	-	2	1	ULD	Non détecté
	2	Enduit Effritable Beige	-	-	-				
	3	Ciment Dur Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET				

Remarque concernant l'analyse

Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.

Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.

Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026346265
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EX302481_002

Référence labo	42PM02835451	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	05/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	SEBASTIEN MEDJKOUNE	Date d'analyse	12/05/2026
Type de prélèvement	Façades - Appui de fenêtre - Enduit ciment		
Zone de prélèvement	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Ciment Enduit Dur Gris		

Description			MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Peinture Effritable Beige	-	-	-	Acétone	1	1	ULD
	2	Ciment Dur Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			Présence d'amiante
									Non détecté ●

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EX302481_003

Référence labo	42PM02835452	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	05/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	SEBASTIEN MEDJKOUNE	Date d'analyse	12/05/2026
Type de prélèvement	Façades - Murs - Embrassade		
Zone de prélèvement	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Ciment Enduit Dur Gris		

Description			MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Peinture Effritable Beige	-	-	-	Acétone	1	1	ULD
	2	Ciment Dur Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			Présence d'amiante
									Non détecté ●

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EX302481_004

Référence labo	42PM02835453	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	05/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	SEBASTIEN MEDJKOUNE	Date d'analyse	12/05/2026
Type de prélèvement	Façades - Murs - Enduits projetés		
Zone de prélèvement	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 2 (Façade 2)		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Ciment Enduit Dur Gris		

Description			MOLP			MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste
1	1	Peinture Effritable Beige	-	-	-	Acétone	2	1	ULD
	2	Enduit Effritable Beige	-	-	-				
	3	Ciment Dur Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			Présence d'amiante
									Non détecté ●

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
 Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.
 Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026346265
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EX302481_005

Référence labo	42PM02835454	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	05/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	SEBASTIEN MEDJKOUNE	Date d'analyse	12/05/2026
Type de prélèvement	Façades - Appui de fenêtre - Enduit ciment		
Zone de prélèvement	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 2 (Façade 2)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP	MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyse	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyse	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Beige Marron	- - -	Acétone	1 1 ULD	Non détecté ●
	2	Mortier Dur Gris	- - -			
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP	1 MET		

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(***) analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002EX302481_006

Référence labo	42PM02835455	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	05/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	SEBASTIEN MEDJKOUNE	Date d'analyse	12/05/2026
Type de prélèvement	Façades - Murs - Embrassade		
Zone de prélèvement	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 2 (Façade 2)		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Ciment Enduit Dur Gris		

Description		MOLP	MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyse	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyse	Présence d'amiante
1	1	Ciment Effritable Gris	- - -	Acétone	1 1 ULD	Non détecté ●
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP	1 MET		

Remarque concernant l'analyse : Couche non-analysée : Peinture Effritable Beige

Référence échantillon : 002EX302481_007

Référence labo	42PM02835456	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	05/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	SEBASTIEN MEDJKOUNE	Date d'analyse	12/05/2026
Type de prélèvement	Façades - Murs - Enduits projetés		
Zone de prélèvement	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 3 (Façade 3)		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Ciment Enduit Dur Gris		

Description		MOLP	MET			Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyse	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyse	Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Beige	- - -	Acétone	1 1 ULD	Non détecté ●
	2	Enduit Effritable Beige	- - -			
	3	Ciment Dur Gris	- - -			
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP	1 MET		

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
 Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.
 Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026346265

RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EX302481_008

Référence labo	42PM02835457	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	05/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	SEBASTIEN MEDJKOUNE	Date d'analyse	12/05/2026
Type de prélèvement	Façades - Appui de fenêtre - Enduit ciment		
Zone de prélèvement	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 3 (Façade 3)		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Ciment Enduit Dur Gris		

Description			MOLP		MET			Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante	
1	1	Mortier Dur Gris	-	-	Acétone	2	2	BHD	
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couche non-analysée : Peinture Effritable Beige

Référence échantillon : 002EX302481_009

Référence labo	42PM02835458	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	05/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	SEBASTIEN MEDJKOUNE	Date d'analyse	12/05/2026
Type de prélèvement	Façades - Murs - Embrassade		
Zone de prélèvement	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 3 (Façade 3)		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Ciment Enduit Dur Gris		

Description			MOLP	MET				Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées (**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées (**)	Analyste	Présence d'amiante
1	1	Ciment Dur Gris	-	-	-	Acétone	1 1 ULD	Non détecté
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET			

Remarque concernant l'analyse : Couche non-analysée : Peinture Effritable Beige

Référence échantillon : 002EX302481_010

Référence labo	42PM02835459	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	05/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	SEBASTIEN MEDJKOUNE	Date d'analyse	12/05/2026
Type de prélèvement	Façades - Murs - Enduits projetés		
Zone de prélèvement	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 4 (Façade 4)		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Ciment Enduit Dur Gris		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées ^(*)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées ^(*)	Analyste	Présence d'amiante		
1	1	Peinture Effritable Beige	-	-	-	Acétone	1	1	ULD	Non détecté
	2	Enduit Effritable Beige	-	-	-					
	3	Ciment Dur Gris	-	-	-					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP		1 MET					

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables(***) analysées avec la couche 1.
 Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.
 Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026346265
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Référence échantillon : 002EX302481_011

Référence labo	42PM02835460	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	05/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	SEBASTIEN MEDJKOUNE	Date d'analyse	12/05/2026
Type de prélèvement	Façades - Appui de fenêtre - Enduit ciment		
Zone de prélèvement	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 4 (Façade 4)		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Ciment Enduit Dur Gris		

Description			MOLP		MET				Résultat	
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante
			-	-			-			
1	1	Ciment Dur Gris	-	-	-	Acétone	1	1	ULD	Non détecté
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couche non-analysée : Peinture Effritable Beige
Fraction 1 : D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes. Elles ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification : la morphologie.

Référence échantillon : 002EX302481_012

Référence labo	42PM02835461	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	05/05/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	SEBASTIEN MEDJKOUNE	Date d'analyse	12/05/2026
Type de prélèvement	Façades - Murs - Embrasure		
Zone de prélèvement	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 4 (Façade 4)		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que la couche Ciment Enduit Dur Gris		

Description			MOLP	MET				Résultat
Fraction	Couche	Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyste	Attaque chimique			Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyste	Présence d'amiante
1	1	Ciment Dur Gris	- - -	Acétone			1 1 ULD	Non détecté
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP	1 MET				

Remarque concernant l'analyse : Couche non-analysée : Peinture Effritable Beige

Référence dossier: RSC022026346265

Nombre TOTAL d'analyses MOLP et META réalisées sur l'ensemble des échantillons : 0 MOLP et 12 MET

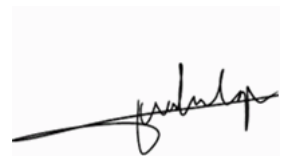
Nombre TOTAL des analyses rendues sous accréditations Cofrac : 12/12

(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

(**) Lames explorées/Grilles explorées = Toutes lames/grilles de préparation ayant fait l'objet de vérification de leur conformité avant de procéder à la lecture

(***) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines)

Responsable d'équipe
Natane Tuikalepa



RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS022026346265
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les échantillons sont archivés pour une durée de 6 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans.

Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection

(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

Diagnostic Plomb avant Travaux

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptibles d'être altérés au cours des travaux de rénovation / réhabilitation ou de démolition définis préalablement à la mission. L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux. Ce diagnostic n'est ni un constat de risque d'exposition au plomb ni un diagnostic du risque d'intoxication au plomb, qui relèvent des obligations prévues par le code de la santé publique.

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



A-1 DÉSIGNATION DU BIEN

Adresse : 32 Rue de la Rascasse 83400 Hyères

Batiment : NC

Etage : NC

Références client : anes des Salins d'Hyères

N° de lot : Non communiqué

Désignation : Cité des Douanes des Salins d'Hyères

Date de construction ou permis de construire : Avant 1997

Fonction du bâtiment : Parties à usage commun d'immeuble en monopropriété

A-3 APPAREIL A FLUORESCENCE X ET LABORATOIRE D'ANALYSE

Modèle d'appareil / n°série : FONDIS FENX (2-1190-)

Date de chargement de la source : 07/03/2023

Nature radionucléide : CD109

Activité initiale : 850

Date de fin de validité de la source : 07/03/2027

Adresse du laboratoire éventuel : Pas d'analyse effectuée

A-5 AUTEUR DU CONSTAT / ORGANISME

Société & Siret : AC Environnement - 44135591400298

Nom prénom : MEDJKOUNE SEBASTIEN

Certification n° : 2462

Délivré le : 27/02/2024

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCP – 25 Avenue Léonard de Vinci – 33600 PESSAC

A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
VAR AMÉNAGEMENT DÉVELOPPEMENT
avenue Entrecasteaux,
83000 TOULON

Donneur d'ordre :
VAR AMÉNAGEMENT DÉVELOPPEMENT
avenue Entrecasteaux,
83000 TOULON

Accompagnateur : Sans objet

A-4 MISSION

Date de la mission : 05/05/2026

Date du rapport : 05/05/2026

Référence mission : 002EX302481

Circonstance du constat : Travaux



Présence de locaux non visités

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité et doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou réaliser les travaux.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs

- A-1 - Désignation du bien
- A-2 - Propriétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Appareil à fluorescence x et laboratoire d'analyse
- A-4 - Mission
- A-5 - Auteur du constat / Organisme

B - Sommaire

C - Mission

- C-1 - Conclusion
- C-2 - Validité du diagnostic
- C-3 - Commentaires
- C-4 - Descriptif des travaux et documentation(s) transmise(s)

D - Stratégie de mesures

- D-1 - L'identification des locaux et des zones
- D-2 - Identification des revêtements et matériaux
- D-3 - Identification des unités de diagnostic
- D-4 - Choix des points de mesures
- D-5 - Relevé des mesures

E - Synthèse de la mission

- E-1 - Locaux visités
- E-2 - Locaux non visités
- E-3 - Résultat des mesures

F - Informations sur les principales réglementations et recommandations en matière d'exposition au plomb

- F-1 - Informations relatives aux travaux en présence de plomb
- F-2 - Textes de référence
- F-3 - Ressources documentaires

G - Annexes :

- G-1 - Notice d'informations
- G-2 - Croquis
- G-3 - Attestation d'autorisation d'exercer par l'ASN
- G-4 - Attestation de certification et d'assurance

C - MISSION

C-1 CONCLUSION

Rappel de la réglementation :

Conformément au Code du Travail (Article R4412-1 et suivants) : Principes généraux de prévention, Prévention du risque chimique et CMR, tout Maître d'Ouvrage amené à réaliser des travaux dans un bâtiment est tenu de procéder, en collaboration avec le coordonnateur SPS s'il y a lieu, à l'évaluation des risques liés aux travaux en vue de la transmission du résultat de cette évaluation aux entreprises intervenantes.

Cette évaluation doit permettre aux donneurs d'ordre et aux entreprises intervenantes d'évaluer les risques professionnels qui dépendent de la combinaison de deux facteurs : le danger et le mode opératoire. Il n'est donc pas prévu que le diagnostiqueur s'appuie sur une valeur seuil pour conclure sur le niveau de risques que présentent les revêtements ou les matériaux identifiés comme contenant du plomb.

C-2 VALIDITÉ DU DIAGNOSTIC

Objet du diagnostic : ce diagnostic ne porte que sur les unités de diagnostic concernées par les travaux (voir descriptif des travaux au paragraphe C.4).

Il n'est valable que dans le cadre de la réalisation des travaux.

Ce présent diagnostic plomb ne peut être utilisé en cas de vente ou de location

Circonstance du présent constat : Travaux

C-3 COMMENTAIRES

Néant

C-4 DESCRIPTIF DES TRAVAUX

- Périmètre d'intervention défini par le donneur d'ordre : Façades

- Programme des travaux défini par le donneur d'ordre : Changement volets et moustiquaires

D - STRATÉGIE DE MESURES

D-1 L'IDENTIFICATION DES LOCAUX ET DES ZONES

Identification des locaux :

L'opérateur de repérage effectue une visite du bâtiment suivant le périmètre de repérage. Il dresse la liste détaillée :

¼ des locaux (bureaux, pièces d'habitation, sanitaires, espaces de stockage et de production, circulations, etc.) ;

¼ des ouvrages extérieurs (façades, couvertures, clôtures, etc.).

Cas particuliers :

¼ dans une cage d'escalier : un palier ou une volée d'escalier, sont considérés comme des locaux distincts ;

¼ une gaine d'ascenseur est considérée comme un local.

L'opérateur de repérage doit respecter l'identification des bâtiments et locaux transmise par le donneur d'ordre, si elle existe. Chaque local et ouvrage extérieur est désigné selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Le nom d'usage peut s'avérer insuffisant.

L'opérateur de repérage dresse la liste des locaux ou parties de locaux non visités et en justifie la raison. Il désigne chaque local visité ou non sur le plan du bâtiment fourni par le donneur d'ordre.

Identification des zones :

L'opérateur de repérage divise chaque local ou ouvrage extérieur en plusieurs zones qu'il identifie sur le plan. Pour les locaux, ces zones correspondent généralement à leurs différentes faces.

Exemple :

À chaque zone peut être attribuée une lettre (A, B, C, ...), le sens de lecture étant celui des aiguilles d'une montre. Le mur d'entrée dans le local est ainsi noté A, le suivant à gauche B, etc.

L'opérateur de repérage peut décomposer une zone complexe en plusieurs parties (Ex. : AA, AB ou A1, A2, etc.).

Identification des unités de repérage :

Une unité de repérage se définit a minima avec les critères suivants :

- le niveau (rez-de-chaussée, étage X...) ;
- le local ;
- la zone ;
- produit ou matériau ;
- le substrat ;
- le revêtement.

L'unité de repérage fait l'objet de mesures selon les dispositions du paragraphe 7.4 de la norme NF X 46-035.

L'opérateur dresse la liste des unités de repérage suivant le descriptif du programme des travaux :

- dans chaque local ;
- dans les parties communes intérieures et extérieures ;
- dans les escaliers ;
- au niveau de la couverture.

Cas particuliers :

Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de repérage :

- l'ensemble des plinthes d'un même local (unité de repérage continue) ;
- l'ensemble des boiseries, décorations d'un même local (unité de repérage continue ou discontinue) ;
- l'ensemble des marches et contremarches, garde-corps, balustres etc. d'un même local (unité de repérage continue ou discontinue) ;
- l'ensemble des modénatures d'une façade (unité de repérage discontinue).

Chaque face d'éléments de construction communs à au moins deux zones de locaux différents (notamment portes, fenêtres, cloisons mobiles...) est une unité de repérage. En fonction du programme de travail, chaque unité de repérage doit être rattachée à un local.

D-2 L'IDENTIFICATION DES REVÊTEMENTS ET MATÉRIAUX

Le repérage porte sur tous les revêtements, matériaux et produits de construction et de décoration, comprenant notamment les revêtements intérieurs ou extérieurs, apparents ou recouverts, susceptibles de libérer des poussières de plomb lors des travaux.

Sont exclus du domaine d'application du présent document, la recherche de plomb dans le PVC (menuiseries, revêtements de sol, conduits, ...), le polystyrène, les carrelages et faïences.

Selon le programme de travaux envisagés, l'opérateur de repérage détermine l'étendue de la recherche de plomb dans les revêtements, matériaux

et produits susceptibles de contenir du plomb.

D-3 STRATEGIE DE MESURAGE

Dans chaque local, toutes les unités de repérage identifiées au préalable dans les zones de repérage font l'objet d'une mesure avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb. L'opérateur de repérage définit le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'unité de repérage et de la nature des travaux. Si plusieurs mesures sont réalisées, elles sont prises à des endroits différents et réparties de façon pertinente (par exemple : parties hautes et basses d'un même mur).

Sur chaque unité de repérage, les mesures sont réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte.

Pour une unité de repérage définie (même historique et recouvrement) au moins deux mesures sont effectuées. Si les résultats sont cohérents l'unité de repérage est validée. Si les résultats sont incohérents, l'opérateur décomposera l'unité de repérage définie initialement en plusieurs unités de repérage distinctes et complètera les mesures jusqu'à obtenir des résultats cohérents pour la ou les unités de repérage définie(s).

Pour les unités de repérage qui ont des surfaces ou des longueurs importantes, l'opérateur réalisera des mesures complémentaires.

D-4 CHOIX DES POINTS DE MESURES

Seules les unités de diagnostic impactées par les travaux font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.

Dans tous les cas, les mesures seront réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte. Contrairement au CREP, le nombre de mesures à réaliser est fonction du type d'unité de diagnostic et des travaux à effectuer.

En effet, les limites prévues par la réglementation du CREP ne sont pas forcément adaptées à chaque situation (Nombre de mesures limité à 3), puisque l'objectif n'est pas de repérer des zones potentiellement accessibles par les enfants, ni même de vérifier la conformité à une valeur -seuil. Par conséquent, le diagnostiqueur déterminera le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'UD et de la nature des travaux. Si plusieurs mesures sont réalisées sur une UD elles seront prises à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs et réparties de façon pertinentes (partie haute et basse d'un mur, ...).

Toutes les mesures effectuées par UD doivent être consignées dans le rapport sous réserve d'écarter les valeurs aberrantes. Lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements il peut effectuer un prélèvement qui sera analysé en laboratoire par méthode ICP ou acide /soluble.

D-5 RELEVÉ DES MESURES

Les résultats sont consignés dans un tableau et exprimés en mg/cm² pour la fluorescence X avec précision des incertitudes de mesures.

L'opérateur de repérage peut avoir recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire. Les résultats seront renseignés en mg/g.

L'opérateur de repérage n'a pas à se prononcer sur le niveau de risque que présentent les valeurs mesurées ou les constats visuels effectués, cependant, il joint à son diagnostic **une notice d'information.** Celle-ci vise à informer le donneur d'ordre et les entreprises de travaux du risque que présente le plomb et des mesures de prévention à mettre en œuvre le cas échéant.

E - SYNTHÈSE DE LA MISSION

E-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

Cité des Douanes des Salins d'Hyères : Vol 1 (Façade 1)	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades : Vol 2 (Façade 2)
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 : Vol 3 (Façade 3)	Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 : Vol 4 (Façade 4)

E.2 LISTE DES LOCAUX NON VISITÉS

Localisation	Motif	Remarque
Néant	Néant	Néant

E-3 RÉSULTAT DES MESURES

Etalonnage

1	Etalonnage début	Valeur témoin	1	Valeur étalonnage	1	mesure conforme notice fournisseur
2	Etalonnage fin	Valeur témoin	1	Valeur étalonnage	1	mesure conforme notice fournisseur

TABLEAU DES MESURES

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Vol 2 (Façade 2)								
106	C	Mur ciment peint-Mur1	Bas Centre	Ciment	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
107	C	Mur ciment peint-Mur1	Haut Gauche	Ciment	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
108	D	Mur ciment peint-Mur1	Centre Droite	Ciment	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
109	D	Mur ciment peint-Mur1	Centre Gauche	Ciment	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
110	A	Mur ciment peint-Mur1	Bas Gauche	Ciment	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
111	A	Mur ciment peint-Mur1	Bas Droite	Ciment	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
112	D	Mur ciment peint-Mur2	Bas Droite	Ciment	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
113	D	Mur ciment peint-Mur2	Bas Gauche	Ciment	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
114	B	Mur ciment peint-Mur1	Haut Droite	Ciment	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
115	B	Mur ciment peint-Mur1	Bas Centre	Ciment	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
116	B	Mur ciment peint-Mur2	Centre Droite	Ciment	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
117	B	Mur ciment peint-Mur2	Centre Centre	Ciment	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
118	D	Fenêtre - Garde-Corps (Garde-Corps)-Fe-GC1	Bas Gauche	Métal	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
119	D	Fenêtre - Garde-Corps (Garde-Corps)-Fe-GC1	Bas Centre	Métal	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
120	D	Fenêtre - Garde-Corps (Garde-Corps)-Fe-GC2	Centre Gauche	Métal	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
121	D	Fenêtre - Garde-Corps (Garde-Corps)-Fe-GC2	Haut Droite	Métal	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
122	A	Fenêtre - Garde-Corps (Garde-Corps)-Fe-GC1	Bas Centre	Métal	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
123	A	Fenêtre - Garde-Corps (Garde-Corps)-Fe-GC1	Bas Droite	Métal	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
124	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
125	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
126	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
127	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Vol 2 (Façade 2)								
128	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E3	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
129	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E3	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
130	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E4	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
131	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E4	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
132	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E5	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
133	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E5	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
134	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E6	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
135	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E6	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
136	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E7	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
137	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E7	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
138	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E8	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
139	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E8	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
140	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E9	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
141	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E9	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
142	A	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
143	A	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
144	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
145	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
146	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
147	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
148	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E3	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
149	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E3	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
150	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E4	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Vol 2 (Façade 2)								
151	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E4	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
152	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E5	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
153	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E5	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
154	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E6	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
155	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E6	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
156	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
157	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
158	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
159	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
160	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
161	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
162	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A3	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
163	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A3	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
164	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Centre Droite	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
165	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
166	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A3	Bas Droite	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
167	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A3	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
168	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A4	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
169	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A4	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
170	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A4	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
171	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A4	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
172	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A5	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
173	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A5	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Vol 2 (Façade 2)								
174	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A5	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
175	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A5	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
176	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A6	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
177	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A6	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
178	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A7	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
179	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A7	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
180	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A6	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
181	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A6	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
182	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A7	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
183	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A7	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
184	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A8	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
185	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A8	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
186	A	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
187	A	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
188	A	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
189	A	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Haut Centre	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
190	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A8	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
191	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A8	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
192	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
193	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
194	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
195	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
196	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Vol 2 (Façade 2)								
197	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
198	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
199	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
200	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V3	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
201	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V3	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
202	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V4	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
203	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V4	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
204	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V3	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
205	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V3	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
206	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V4	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
207	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V4	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
208	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V5	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
209	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V5	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
210	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V6	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
211	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V6	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
212	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V5	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
213	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V5	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
214	A	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
215	A	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Haut Droite	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
216	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V6	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
217	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V6	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
218	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V7	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
219	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V7	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades - Vol 2 (Façade 2)								
220	C	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
221	C	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
222	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V7	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
223	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V7	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
224	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V8	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
225	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V8	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

Nombre total d'unités de Diagnostic : 60

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 - Vol 3 (Façade 3)								
226	D	Fenêtre (Garde corps)-Fe3	Centre Centre	Métal	Peinture	6,8 mg/cm ²	Ecaillage	Inconnu
227	D	Fenêtre (Garde corps)-Fe4	Centre Droite	Métal	Peinture	9,9 mg/cm ²	Ecaillage	Inconnu
228	C	Mur ciment peint-Mur1	Bas Gauche	Ciment	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
229	C	Mur ciment peint-Mur1	Bas Centre	Ciment	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
230	D	Mur ciment peint-Mur1	Bas Centre	Ciment	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
231	D	Mur ciment peint-Mur1	Centre Gauche	Ciment	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
232	D	Mur ciment peint-Mur2	Haut Gauche	Ciment	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
233	D	Mur ciment peint-Mur2	Bas Droite	Ciment	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
234	D	Mur ciment peint-Mur3	Haut Centre	Ciment	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
235	D	Mur ciment peint-Mur3	Bas Gauche	Ciment	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
236	A	Mur ciment peint-Mur1	Haut Gauche	Ciment	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
237	A	Mur ciment peint-Mur1	Haut Gauche	Ciment	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
238	B	Mur ciment peint-Mur1	Bas Centre	Ciment	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 - Vol 3 (Façade 3)								
239	B	Mur ciment peint-Mur1	Haut Gauche	Ciment	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
240	B	Mur ciment peint-Mur2	Bas Centre	Ciment	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
241	B	Mur ciment peint-Mur2	Centre Droite	Ciment	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
242	C	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
243	C	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
244	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
245	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
246	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
247	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
248	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
249	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
250	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
251	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
252	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E3	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
253	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E3	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
254	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E3	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
255	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E3	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
256	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E4	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
257	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E4	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
258	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E5	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
259	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E5	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
260	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E4	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
261	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E4	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 - Vol 3 (Façade 3)								
262	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E6	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
263	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E6	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
264	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E7	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
265	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E7	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
266	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E5	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
267	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E5	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
268	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E6	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
269	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E6	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
270	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E8	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
271	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E8	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
272	C	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
273	C	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
274	C	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
275	C	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
276	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
277	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
278	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
279	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
280	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
281	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
282	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A3	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
283	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A3	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
284	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A4	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu



N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 - Vol 3 (Façade 3)								
285	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A4	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
286	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A5	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
287	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A5	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
288	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
289	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
290	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A6	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
291	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A6	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
292	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A7	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
293	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A7	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
294	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A3	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
295	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A3	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
296	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
297	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
298	C	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
299	C	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
300	C	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
301	C	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Haut Droite	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
302	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
303	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
304	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
305	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Centre Droite	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
306	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V3	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
307	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V3	Haut Centre	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 1 - Vol 3 (Façade 3)								
308	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
309	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
310	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V3	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
311	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V3	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
312	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V4	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
313	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V4	Bas Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
314	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V5	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
315	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V5	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
316	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V4	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
317	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V4	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
318	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V5	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
319	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V5	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
320	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V6	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
321	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V6	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
322	A	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
323	A	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
324	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V6	Bas Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
325	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V6	Bas Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
326	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V7	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
327	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V7	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic :		52						

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 - Vol 4 (Façade 4)								
328	C	Mur ciment peint-Mur1	Bas Droite	Ciment	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
329	C	Mur ciment peint-Mur1	Haut Droite	Ciment	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
330	D	Mur ciment peint-Mur1	Haut Gauche	Ciment	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
331	D	Mur ciment peint-Mur1	Haut Gauche	Ciment	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
332	D	Mur ciment peint-Mur2	Centre Gauche	Ciment	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
333	D	Mur ciment peint-Mur2	Haut Centre	Ciment	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
334	D	Mur ciment peint-Mur3	Centre Centre	Ciment	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
335	D	Mur ciment peint-Mur3	Haut Droite	Ciment	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
336	A	Mur ciment peint-Mur1	Haut Droite	Ciment	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
337	A	Mur ciment peint-Mur1	Centre Droite	Ciment	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
338	B	Mur ciment peint-Mur1	Centre Droite	Ciment	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
339	B	Mur ciment peint-Mur1	Bas Gauche	Ciment	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
340	B	Mur ciment peint-Mur2	Centre Gauche	Ciment	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
341	B	Mur ciment peint-Mur2	Bas Droite	Ciment	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
342	B	Mur ciment peint-Mur3	Centre Droite	Ciment	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
343	B	Mur ciment peint-Mur3	Centre Gauche	Ciment	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
344	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
345	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
346	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
347	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
348	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
349	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
350	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 - Vol 4 (Façade 4)								
351	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
352	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E3	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
353	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E3	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
354	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E3	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
355	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E3	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
356	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E4	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
357	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E4	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
358	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E4	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
359	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E4	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
360	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E5	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
361	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E5	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
362	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E6	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
363	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E6	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
364	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E5	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
365	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E5	Bas Gauche	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
366	A	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
367	A	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
368	A	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
369	A	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
370	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
371	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
372	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
373	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 - Vol 4 (Façade 4)								
374	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
375	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
376	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
377	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Bas Droite	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
378	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A3	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
379	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A3	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
380	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A4	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
381	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A4	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
382	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A3	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
383	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A3	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
384	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A4	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
385	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A4	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
386	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A5	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
387	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A5	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
388	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A6	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
389	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A6	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
390	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A5	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
391	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A5	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
392	A	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
393	A	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
394	A	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
395	A	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
396	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 - Vol 4 (Façade 4)								
397	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
398	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Bas Droite	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
399	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
400	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
401	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
402	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Bas Droite	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
403	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
404	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V3	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
405	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V3	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
406	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V4	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
407	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V4	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
408	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V3	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
409	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V3	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
410	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V4	Bas Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
411	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V4	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
412	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V5	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
413	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V5	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
414	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V6	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
415	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V6	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
416	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V7	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
417	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V7	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
418	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V8	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
419	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V8	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - façades 2 - Vol 4 (Façade 4)								
420	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V5	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
421	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V5	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
422	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V6	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
423	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V6	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
424	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V7	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
425	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V7	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
426	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V8	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
427	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V8	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
428	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V9	Haut Droite	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
429	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V9	Bas Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
430	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V10	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
431	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V10	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
432	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V11	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
433	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V11	Haut Droite	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
434	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V12	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
435	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V12	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
436	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V13	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
437	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V13	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
438	A	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
439	A	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic :		56						

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)								
3	D	Fenêtre (Garde corps)-Fe2	Centre Centre	Métal	Peinture	7,1 mg/cm ²	Ecaillage	Inconnu
4	C	Mur ciment peint-Mur1	Bas Droite	Ciment	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
5	C	Mur ciment peint-Mur1	Haut Droite	Ciment	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
6	C	Mur ciment peint-Mur1	Bas Centre	Ciment	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
7	B	Mur ciment peint-Mur1	Haut Droite	Ciment	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
8	B	Mur ciment peint-Mur1	Centre Droite	Ciment	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
9	B	Mur ciment peint-Mur1	Bas Centre	Ciment	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
10	D	Mur ciment peint-Mur1	Haut Centre	Ciment	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
11	D	Mur ciment peint-Mur1	Bas Gauche	Ciment	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
12	D	Mur ciment peint-Mur1	Centre Droite	Ciment	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
13	A	Mur ciment peint-Mur1	Bas Centre	Ciment	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
14	A	Mur ciment peint-Mur1	Centre Gauche	Ciment	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
15	A	Mur ciment peint-Mur1	Centre Centre	Ciment	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
16	C	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
17	C	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
18	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
19	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
20	C	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
21	C	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
22	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
23	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E1	Bas Centre	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
24	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
25	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)								
26	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E3	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
27	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E3	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
28	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E4	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
29	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E4	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
30	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Haut Centre	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
31	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E2	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
32	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E3	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
33	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E3	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
34	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E4	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
35	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E4	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
36	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E5	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
37	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E5	Centre Gauche	Plâtre	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
38	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E5	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
39	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E5	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
40	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E6	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
41	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E6	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
42	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E6	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
43	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E6	Bas Droite	Plâtre	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
44	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E7	Centre Centre	Plâtre	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
45	B	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E7	Haut Droite	Plâtre	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
46	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E7	Haut Gauche	Plâtre	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
47	D	Fenêtre - Embrasure (Embrasure)-Fe-E7	Centre Droite	Plâtre	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
48	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)								
49	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
50	C	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
51	C	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
52	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
53	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
54	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
55	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
56	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
57	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A2	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
58	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A3	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
59	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A3	Bas Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
60	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A4	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
61	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A4	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
62	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A3	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
63	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A3	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
64	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A4	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
65	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A4	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
66	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A5	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
67	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A5	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
68	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A5	Bas Droite	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
69	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A5	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
70	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A6	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
71	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A6	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)								
72	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A6	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
73	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A6	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
74	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A7	Bas Centre	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
75	B	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A7	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
76	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A7	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
77	D	Fenêtre - Allège (Allège)-Fe-A7	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
78	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Haut Droite	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
79	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
80	C	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
81	C	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
82	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
83	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V1	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
84	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
85	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
86	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
87	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V2	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
88	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V3	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
89	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V3	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
90	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V3	Haut Droite	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
91	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V3	Bas Droite	Bois	Peinture	0,08 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
92	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V4	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
93	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V4	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
94	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V4	Haut Centre	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu

N° de Mesure	Zone	Unité de diagnostic (UD)	Localisation de la mesure	Substrat	Revêtement	Valeurs ou constat visuel	Etat de conservation	Travaux envisagés
Cité des Douanes des Salins d'Hyères - Vol 1 (Façade 1)								
95	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V4	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,02 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
96	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V5	Haut Gauche	Bois	Peinture	0,01 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
97	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V5	Haut Centre	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
98	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V6	Bas Droite	Bois	Peinture	0,09 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
99	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V6	Bas Centre	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
100	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V5	Haut Centre	Bois	Peinture	0,03 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
101	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V5	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
102	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V6	Centre Gauche	Bois	Peinture	0,04 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
103	D	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V6	Bas Gauche	Bois	Peinture	0,07 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
104	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V7	Centre Droite	Bois	Peinture	0,06 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
105	B	Fenêtre - Volet (Volet)-Fe-V7	Centre Centre	Bois	Peinture	0,05 mg/cm ²	Non dégradé	Inconnu
Nombre total d'unités de Diagnostic :		50						

F - INFORMATIONS SUR LES PRINCIPALES RÉGLEMENTATIONS ET RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'EXPOSITION AU PLOMB

F-1 INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAVAUX EN PRÉSENCE DE PLOMB

Comment se contamine-t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant des particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers :

- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail :

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de travaux,
- remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes.

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- choisir la technique d'intervention la moins polluante (exemple : éviter le sablage/grenailage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs).

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires - douches - sanitaires - restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,...) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- Des conseils dans le choix des protections,
- Une aide à l'information et à la formation,
- Une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

F-2 TEXTES DE RÉFÉRENCE

Code de la Construction et de l'Habitat :

- Code de la Construction et de l'Habitation : Articles L.271-4 à L.271-6 (dossier de diagnostic technique) et Articles R.271-1 à R.271-4 (conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique) ;
- Ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 relative au logement et à la construction ;
- Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le Code de la Construction et de l'Habitation et le Code de la Santé Publique.

Code du Travail pour la prévention des risques professionnels liés à l'exposition au plomb :

- Code du Travail Articles R4412-59 et suivants du Code du Travail : Prévention de certains risques d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction.
- Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail
- Décret n° 2001-97 du 1er février 2001 établissant les règles particulières de prévention des risques cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction et modifiant le code du travail ;
- Décret n° 93-41 du 11 janvier 1993 relatif aux mesures d'organisation, aux conditions de mise en oeuvre et d'utilisation applicables aux équipements de travail et moyens de protection soumis à l'Article L.233-5-1 du Code du Travail et modifiant ce code (équipements de protection individuelle et vêtements de travail) ;
- Décret n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique et modifiant le code du travail ;
- Loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 modifiant le Code du Travail et le Code de la Santé Publique en vue de favoriser la prévention des risques professionnels et portant transposition de directives européennes relatives à la santé et à la sécurité du travail (équipements de travail) ;
- Décret n° 92-1261 du 3 décembre 1992 relatif à la prévention des risques chimiques (Articles R.231-51 à R.231-54 du code du travail) ;
- Arrêté du 19 mars 1993 fixant, en application de l'Article R.4512-7 du code du travail, la liste des travaux dangereux pour lesquels il est établi par écrit un plan de prévention
- Code de la Santé publique: Arrête du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

F-3 RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Documents techniques :

- Fiche de sécurité H2 F 13 99 Maladies Professionnelles, Plomb, OPPBTP, janvier 1999 ;
- Guide à l'usage des professionnels du bâtiment, Peintures au plomb, Aide au choix d'une technique de traitement, OPPBTP, FFB, CEBTP, Éditions OPPBTP Décembre 2013 ;
- Document ED 909 Interventions peintures contenant du plomb, prévention des risques professionnels, INRS, Septembre 2013 ;

Sites Internet :

- Ministère chargé de la santé (textes officiels, précautions à prendre en cas de travaux portant sur des peintures au plomb, obligations des différents acteurs, ...) : <http://www.sante.gouv.fr> (dossiers thématiques «Plomb» ou «Saturnisme»)
- Ministère chargé du logement : <http://www.logement.gouv.fr>
- OPPBTP : <http://www.preventionbtp.fr>
- Agence nationale de l'habitat (ANAH) : <http://www.anah.fr/> (fiche Peintures au plomb disponible, notamment)
- Institut national de recherche et de sécurité (INRS) : <http://www.inrs.fr/>

G - ANNEXES

G-1 NOTICE D'INFORMATIONS

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb, aussi si vous réalisez des travaux (rénovation, démolition) : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

Le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : lisez-le attentivement !

La présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusqu'en 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Les peintures contenant du plomb ne présentent pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écailent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

-s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb,

-s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb,

-s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

• Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre ;

• Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;

• Évitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;

• Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb, prenez des précautions :

• Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;

• Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. Avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;

• Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte :

• Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb

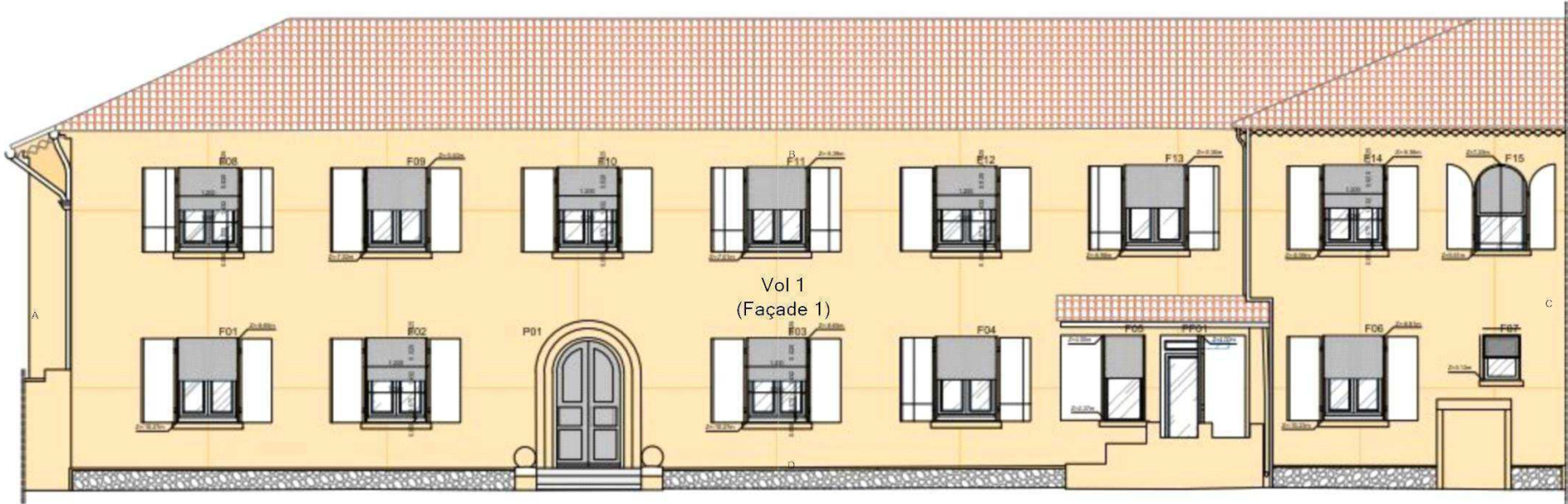
• Éloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

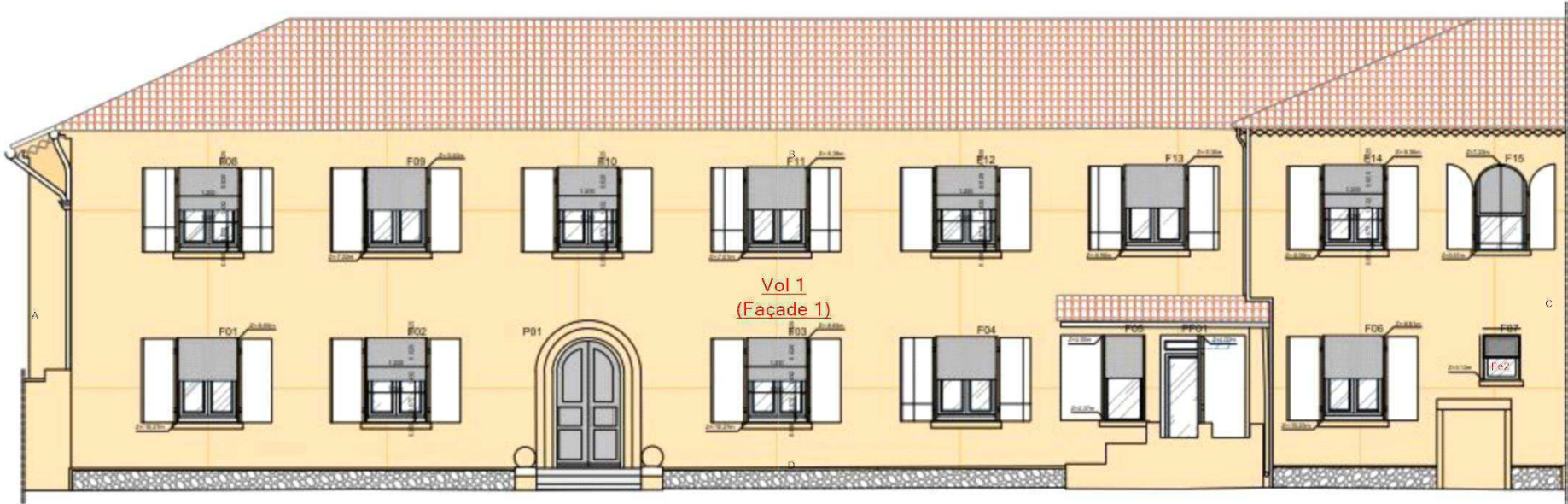
Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie).

Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites Internet des ministères chargés de la santé et du logement



Exemples de revêtements dégradés représentant un risque pour la santé. Plaquette d'informations disponible sur : <http://www.sante-sports.gouv.fr>

CITÉ DES DOUANES DES SALINS D'HYÈRES - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME				Référence: 002EX302481
				Légende
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	32 Rue de la Rascasse 83400 Hyères	Cité des Douanes des Salins d'Hyères	05/05/2026	MEDJKOUNE SEBASTIEN

CITÉ DES DOUANES DES SALINS D'HYÈRES - PLAN DE REPÉRAGE - VOLUMES ET ÉLÉMENTS CONTENANT DU PLOMB				Référence: 002EX302481
				Légende
				Volume et élément contenant du plomb
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	32 Rue de la Rascasse 83400 Hyères	Cité des Douanes des Salins d'Hyères	05/05/2026	MEDJKOUNE SEBASTIEN

Référence:
002EX302481

Volume et élément contenant du plomb



32 Rue de la Rascasse
83400 Hyères

Cité des Douanes des Salins d'Hyères

05/05/2026

MEDJKOUNE SEBASTIEN

CITÉ DES DOUANES DES SALINS D'HYÈRES - FAÇADES - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME				Référence: 002EX302481
				Légende
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	32 Rue de la Rascasse 83400 Hyères	Cité des Douanes des Salins d'Hyères	05/05/2026	MEDJKOUNE SEBASTIEN

Volume et élément contenant du plomb

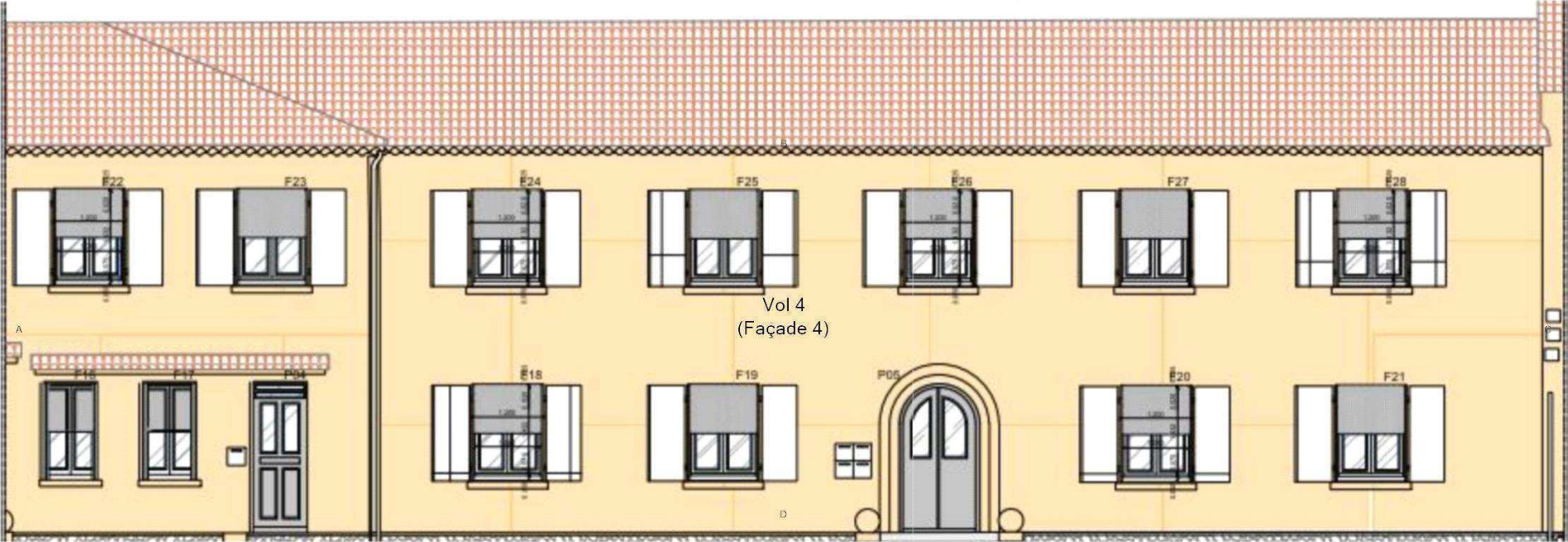


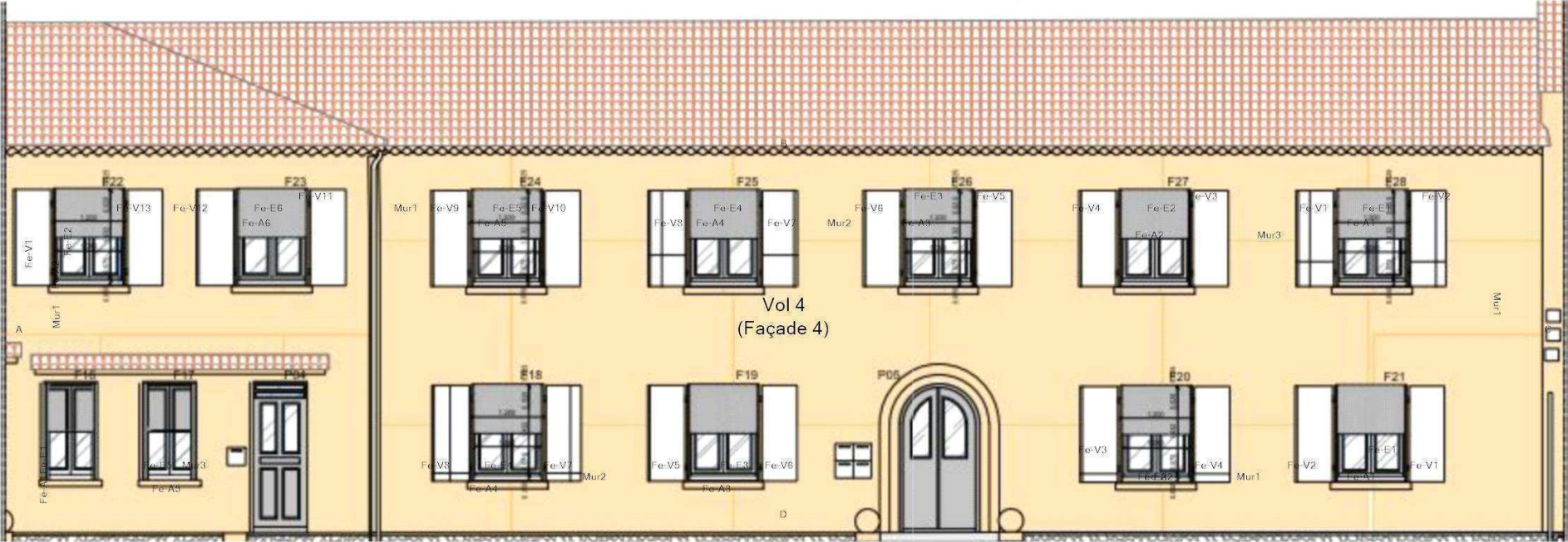
CITÉ DES DOUANES DES SALINS D'HYÈRES - FAÇADES 1 - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME				Référence: 002EX302481	
				Légende	
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant	
	32 Rue de la Rascasse 83400 Hyères	Cité des Douanes des Salins d'Hyères	05/05/2026	MEDJKOUNE SEBASTIEN	

CITÉ DES DOUANES DES SALINS D'HYÈRES - FAÇADES 1 - PLAN DE REPÉRAGE - VOLUMES ET ÉLÉMENTS CONTENANT DU PLOMB				Référence: 002EX302481
				Légende
				Volume et élément contenant du plomb
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	32 Rue de la Rascasse 83400 Hyères	Cité des Douanes des Salins d'Hyères	05/05/2026	MEDJKOUNE SEBASTIEN

Volume et élément contenant du plomb



CITÉ DES DOUANES DES SALINS D'HYÈRES - FAÇADES 2 - PLAN DE REPÉRAGE - COTATION VOLUME				Référence: 002EX302481
				Légende
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	32 Rue de la Rascasse 83400 Hyères	Cité des Douanes des Salins d'Hyères	05/05/2026	MEDJKOUNE SEBASTIEN

CITÉ DES DOUANES DES SALINS D'HYÈRES - FAÇADES 2 - PLAN DE REPÉRAGE - ÉLÉMENTS AVEC ET SANS PLOMB				Référence: 002EX302481
				Légende
				Volume et élément contenant du plomb
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	32 Rue de la Rascasse 83400 Hyères	Cité des Douanes des Salins d'Hyères	05/05/2026	MEDJKOUNE SEBASTIEN

ANNEXE: DOCUMENTS

Assurance 2026 AC 1/2

Assurance 2026 AC 2/2

Sur Trinité
1 bis Place de la Défense - CS 20096
92096 Paris La Défense Cedex
T +33 (0) 1 44 05 00 00
F +33 (0) 1 44 05 00 00



**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

HDI

Nous soussignés HDI Global SE, Sur Trinité - 1 bis Place de la Défense - 92035 Paris La Défense Cedex, certifions que la société :

ENTREPRISE
64 RUE CLEMENT ADER
42153 RIORGES - FRANCE

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** n° **76208471-30015** couvrant également l'assuré additionnel :

AC ENVIRONNEMENT

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Dossier Technique Amiante (DTA) et Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP)
- Tous repérages des matériaux et produits contenant de l'amiante (Code de la Santé publique et Code du travail), y compris avant travaux ou démolition
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante
- Stratégie d'échantillonnage et prélèvements d'air et de matériaux
- Caractérisation des érosions bitumineux ; recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le traitement des sujets liés à l'amiante
- Etat de bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat de l'amiante
- Diagnostic du risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIPP)
- Constata de risque d'exposition au plomb (CHPE)
- Recherche et repérage du plomb avant ou après travaux, y compris démolition
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic Produits Matériaux Equipements et Déchets (PEMD)
- Information sur la présence d'un risque de minérale
- Mesurage de la superficie privative de lots de copropriété (loi "Cazarez")
- Etat des lieux (en propre ou en sous-traitance)
- Réalisation de l'état descriptif de division des lots et du règlement de copropriété
- Mesurages des surfaces habitables, utiles, etc. (tous types de surfaces au sens du Code de la construction et de l'habitation)
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Tous Audits Energétiques, y compris réglementaire
- Etat des Risques et Pollution (ERP, anciennement ERHMT ou ESRIS)
- Certificat de déconce - Loi SRU
- Mesure du Radon dans les bâtiments
- Relevés de côtes et établissement de plans
- Diagnostic Technique Global (DTG)
- Analyse de tous ces diagnostics soit en direct soit sous traile
- Formation aux risques professionnels liés à l'amiante via une structure du groupe (ASE)
- Réalisation d'inspections dans le cadre du dispositif CEE (Certificat d'Economie d'Energie)
- Etude et réalisation de plans de faisabilité de la démolition et du démantèlement
- Recherche des canalisations en plomb dans les bâtiments
- Certificat de conformité des travaux de réhabilitation pour les investissements localisés dans l'ancien (diagnostics) Roiban et équivalents)
- Contrôle des installations d'assainissement collectif et non collectif
- Diagnostic d'accessibilité handicapés
- Etudes thermiques
- Réalisation des franchisés et partenaires et ce, dans le cadre de l'expertise en pathologie du bâtiment et de toutes expertises liées au bâtiment, à la construction ainsi qu'à toutes activités annexes ou connexes.
- Conception, développement de logiciels, progiciels, mise au point, développement et commercialisation de tous produits et services informatiques

Sous réserve des conditions générales d'assurance et des souscriptures :

HDI Global SE
HDI Platz 1, 30559 Hannover, Germany

Commercial Register Hanover
HR Number HR 60320
Registration Office RT 219/269752

Chairman of the Supervisory Board: Tomlin Lee
Chief of Management: Dr. Edgar Paul (Chairman)
Dr. Alexander Schöner, Dr. Dirk Hens, David Hübner

Handy
1 bis Place de la Défense - CS 2026
92085 Paris La Défense Cedex
T : +33 (0) 1 44 05 56 50
F : +33 (0) 1 44 05 56 56



- Activités de services, prestations, conseil, audit et développement en lien avec ses activités digitales
- Initiatives concernant la formation professionnelle
- Développement, animation d'un réseau de franchise.
- Réseaux 3G et réseaux de mesures et données techniques
- Réalisation de plans et nomenclatures
- Hébergement de données
- Réajustage des Fibres Optiques Réfractaires (FOR)
- Réalisation de Plans Pluriannuels de Travaux (PPT) en copropriété
- Assistance technique à l'optimisation thermique et énergétique des bâtiments et procédés.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les traitements des sujets liés au plomb

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	MONTANT DES GARANTIES
Tous Domaines Conflits (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	7 500 000 EUR par sinistre
Dont	
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR par sinistre
• Faute inexcusable de l'employeur/Maladie professionnelle	2 500 000 EUR par sinistre et par période d'assurance
• Atteintes accidentelles à l'environnement (pour les sites non soumis à enregistrement ou à autorisation préfectorale)	500 000 EUR par sinistre et par période d'assurance
• Dommages aux Biens confis	500 000 EUR par année d'assurance
RESPONSABILITE CIVILE APRES PRESTATIONS / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
Tous Domaines Conflits (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	3 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance
Dont	
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 15/01/2026 au 31/12/2026, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisés par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

Fait à Paris, le lundi 19 janvier 2026 – RE/CT



Remy de la Harpe
RCS Nanterre 419 571 862
100% Français / J
1 rue de la République
92015 Nanterre Cedex
N°03 884 50 50
Tél : +33 0 1 44 05 56 50

Commercial Register Hannover
HRI Hannover B 50320
VAT registration ID DE 219629742

Chairman of the Supervisory Board: Tordén Louis
Board of Management: Dr Edgar Pütz (Chairman),
Dr Michael Dieringer, Dr Dirk Henning, David Müller,
Dr Barbara Kleinewiesing, Dr. Thomas Kuhnle

Attestation sur l'honneur



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné Mme Dominique BISAGA, présidente de la SAS AC ENVIRONNEMENT (siret 441355 914 00298), déclare sur l'honneur être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L.271-6 du Code de la construction et de l'habitation, que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés et que l'ensemble des mes salariés présentent les garanties de compétence pour établir les documents prévus aux 1^{er}, 4^e, 6^e et 7^u de l'article L.271-4 du Code de la Construction et de l'habitation, ainsi qu'à l'article L126-26 et L128-28 de la même code, à savoir :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la santé publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévus à l'article L. 1334-13 du même code, ainsi que l'ensemble des repérages de l'amiante prévus par le Code de la santé publique et le Code du travail ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 126-24 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-9 du même code ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 126-26 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 126-28 du même code ;
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-14 du même code.

Ceci s'applique aussi à toute autre prestation couverte par notre contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle en vigueur à la date de réalisation de la prestation.

Je déclare que la SAS AC ENVIRONNEMENT est souscriptrice d'une assurance responsabilité civile professionnelle n°76208471-30015 souscrit auprès de la compagnie d'assurance HDI permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions, selon les dispositions de l'article R271-2.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus, ainsi que toute autre prestation couverte par notre contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle en vigueur à la date de réalisation de la prestation.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus, je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande.

Fait à Biorges le 02/01/2025

Dominique BISAGA
Présidente



AC ENVIRONNEMENT
Siège social - 64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES

Tel: 0477 44 92 44
 (0477) 44 92 44 (0477) 44 92 44
 www.ac-environnement.com

LCP – 25 Avenue Léonard de Vinci – 33600 PESSAC
- 2462



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier
N°2462

Monsieur MEDJKOUNE Sébastien

Amiante sans mention Selon arrêté du 1er juillet 2024	Amiante Date d'effet : 27/02/2024 - Date d'expiration : 26/02/2031
Amiante avec mention Selon arrêté du 1er juillet 2024	Missions spécifiques, bâtiments complexes Date d'effet : 24/03/2025 - Date d'expiration : 26/02/2031
DPE individuel Selon arrêté du 24 juillet 2023	Diagnostic de performances énergétiques Date d'effet : 01/07/2024 - Date d'expiration : 01/05/2031
DPE avec mention Selon arrêté du 24 juillet 2023	DPE par immeuble, bâtiments à usage autre que d'habitation Date d'effet : 01/07/2024 - Date d'expiration : 01/05/2031
Électricité Selon arrêté du 1er juillet 2024	Etat de l'installation intérieure électricité Date d'effet : 02/05/2024 - Date d'expiration : 01/05/2031
Gaz Selon arrêté du 1er juillet 2024	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 27/02/2024 - Date d'expiration : 26/02/2031
Plomb sans mention Selon arrêté du 1er juillet 2024	Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 27/02/2024 - Date d'expiration : 26/02/2031
Termites métropole Selon arrêté du 1er juillet 2024	Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments Date d'effet : 02/05/2024 - Date d'expiration : 01/05/2031

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 16/05/2025, à Pessac par MOLEZUN Jean-Jacques Président

Siège : 25, avenue Léonard de Vinci - Technoparc Europarc - 33600 PESSAC
Tél : 05 33 89 39 30 - Mail : contact@icp-certification.fr - site : www.icp-certification.fr
SAS au capital de 15 000€ - SIRET : 80914919800032 - RCS BORDEAUX - 809 149 198 - Code APE : 7022 Z
EN4879 LE CERTIFICAT V013 du 01-09-2024

